

Dossier de l'OHI N° CBSC-1

LETTRE CIRCULAIRE 26/2022
28 juin 2022

**PROJET CONJOINT CANADA-OHI SUR LA PROMOTION DU ROLE DES FEMMES
DANS LE DOMAINE DE L'HYDROGRAPHIE –
ENQUETE SUR LE POURCENTAGE DE FEMMES EMPLOYEES DANS LES
SERVICES HYDROGRAPHIQUES ET OCCUPANT DES
POSTES DE DIRECTION**

Références :

- A. LC 20/2021 du 31 mai – Projet conjoint CANADA-OHI sur la promotion du rôle des femmes dans le domaine de l'hydrographie
- B. IRCC-14 – Liste des décisions, actions et recommandations – Décision IRCC14/17

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

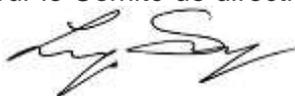
1. Afin d'obtenir une idée claire de la répartition hommes-femmes au sein de la Communauté hydrographique internationale et de mieux adapter le programme d'application annexé à l'Accord (référence A), le Secrétariat de l'OHI a été invité, lors de la 14^{ème} session de l'IRCC, à effectuer une enquête pour connaître le pourcentage de femmes employées dans les Services hydrographiques et occupant des postes de direction (référence B, décision IRCC14/17).

2. Les Etats membres de l'OHI sont invités à compléter le questionnaire fourni en annexe et à le faire parvenir au Secrétariat de l'OHI **au plus tard le 30 septembre 2022** par courrier électronique (cl-lc@iho.int) ou de préférence en utilisant le système de formulaire en ligne de l'OHI accessible à la page suivante : https://iho.formstack.com/forms/cl26_2022.

3. Le Secrétariat de l'OHI souhaite encourager à nouveau les Etats membres à prendre en compte la recommandation de la 2^{ème} session de l'Assemblée (Décision 36 de l'A-2) de participer au projet EWH, et à consulter les informations actualisées relatives à ce projet à la page suivante : <https://iho.int/en/basic-cbcs-ewh>.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Luigi SINAPI
Directeur

ANNEXE : Questionnaire - Pourcentage de femmes employées dans les Services hydrographiques et occupant des postes de direction

Pourcentage de femmes employées dans les Services hydrographiques et occupant des postes de direction - Questionnaire

(À faire parvenir à l'OHI cl-lc@iho.int au plus tard le 30 septembre 2022)

Note : Les questions suivantes concernent tous les employés du Service hydrographique et pas seulement les Hydrographes.

Etat membre

Service hydrographique ou équivalent

- Q1 Combien d'employés compte le Service hydrographique ?.....
- Q2 Combien d'employés du Service hydrographique sont des femmes ?.....
- Q3 Combien d'employés du Service hydrographique occupent des postes de direction ou de gestion ?.....
- Q4 Combien d'employés du Service hydrographique occupant des postes de direction ou de gestion sont des femmes ?.....